

CONSEIL MUNICIPAL du 12 mai 2017

Le conseil municipal s'est réuni vendredi 12 mai 2017 à 20h00, en séance ordinaire, sous la présidence de M. Michel Rochet, Maire.

Présents : MM. M. Rochet, D. Ferniot Mme L. Jeanguillaume Ph. Bride, J. Courvoisier, D. Chapoutot, Ch.Pasteur, Cl.Kimmel, Mmes J.Geneletti , S.Piquet, A. Fromond, ,

Absentes excusées : S.Hählen (qui donne procuration par écrit à J.Geneletti) et D. Rebboah

Secrétaire de séance : Lydie JEANGUILLAUME

Le compte rendu de la réunion précédente est approuvé à l'unanimité. A la demande de M. Pasteur, il sera indiqué à l'avenir l'explication de l'arrivée en retard d'un conseiller.

L'ordre du jour de la présente séance est accepté, il est ajouté un point pour une ouverture de crédits et un achat de terrain.

DELIBERATIONS: Toutes les délibérations présentées au conseil ont été approuvées à l'unanimité sauf stipulation.

- 1. Droit de Prémption Urbain (DPU) :** Pas de dossier à étudier.
- 2. Renouvellement ligne de trésorerie :** Suite aux explications de M. Bride, la ligne de trésorerie sera finalement d'un montant de 200 000€ auprès du Crédit agricole. Un emprunt à court terme sera contracté en septembre pour les travaux de la mairie pour financer l'avance de TVA et l'attente des subventions. Le conseil approuve les conditions du contrat avec le Crédit agricole concernant cette ligne de trésorerie.
- 3. Bâtiment de la mairie :** M. le maire présente les modifications apportées aux plans de l'architecte. Le débat s'engage et le conseil approuve les modifications apportées. Ce dossier est transmis à l'architecte pour avis.
- 4. Ouverture crédits :** Une annulation de titre est nécessaire sur le budget 2017. Un crédit de 300€ est ouvert à l'article 673 par prélèvement sur les crédits disponibles (article 022).
- 5. Achat de terrain :** Le conseil décide d'acquérir une parcelle de 6ca rue de Strasbourg pour la réalisation d'un mur (alignement avec la maison appartenant à la CCVA au 13, rue de Strasbourg. Ce terrain appartient à la SCI Sariel qui accepte de le céder pour un montant de 3€ du m2. Les frais seront à la charge de la commune.

6. Travaux divers : Rapporteur Daniel Ferniot

-Travaux clocher champ de foire : le clocher est posé, il reste les tuiles de couleur et le torchis sur les murs. Les arts du fer de St amour seront contactés pour les fermetures. Les observations de la population sur cette réalisation sont en grande majorité positives.

Le conseil remercie l'Institut des Compagnons, les entreprises ALD et les Charpentiers réunis qui ont participé à cette mise en place.

-Fuite chauffe-eau à la gendarmerie : Une erreur dans les travaux de maintenance a entraîné quelques dégâts. L'assurance de l'entreprise devra rembourser les travaux.

-Le conseil accepte le principe de raccordement provisoire en eau de l'atelier communal. Montant du devis Benoit : 1931€ HT.

-Plaques de rues : Les 8 dernières plaques de rues seront commandées.

Tours de garde des élections législatives :

| Heure de début | Heure De fin | 11 JUIN 2017 | 18 JUIN 2017 |
|----------------|--------------|---|---|
| 8h | 10h30 | -ROCHET Michel -PIQUET Sylvie -KIMMEL Clément | -ROCHET Michel -PIQUET Sylvie -KIMMEL Clément |
| 10h30 | 13h00 | -JEANGUILLAUME Lydie -PASTEUR Christian -COURVOISIER Julien | -JEANGUILLAUME Lydie -PASTEUR Christian -COURVOISIER Julien |
| 13h00 | 15h30 | -FERNIOT Daniel -CHAPOUTOT Daniel -REBBOAH Danièle | -FERNIOT Daniel -CHAPOUTOT Daniel -REBBOAH Danièle |
| 15h30 | 18h00 | -BRIDE Philippe -HÄHLEN Sandra -GENELETTI Jocelyne | -BRIDE Philippe -FROMOND Alexia -GENELETTI Jocelyne |

Divers :

-Terrains : Une promesse de vente d'un terrain rue du Montaubin est en cours. Le conseil décide d'autoriser M. le maire à signer la déclaration d'intention d'aliéner afin d'accélérer le dossier. Une PVR de 28€ du m2 est fixée sur ces terrains.

-Utilisation des bâtiments communaux : Suite à la demande d'un particulier d'utiliser l'espace convivial des vestiaires du stage, M. le maire intervient pour l'égalité de traitement entre tous les utilisateurs potentiels de locaux communaux. Les avis étant partagés, le conseil demande à l'OMS de proposer au conseil une convention et un règlement d'utilisation des locaux sportifs communaux. Comme pour toute convention d'utilisation de locaux, un état des lieux entrée et sortie sera joint, une attestation d'assurance sera demandée.

-Visite du centre de lorette : Le service départemental a visité les locaux le 10 mai. Pas de problèmes particuliers, l'effectif est suffisant, pas de carences constatées.

-AG des Communes forestières : la commune ne sera pas représentée, nos trois délégués étant indisponibles.

-Fleurissement : samedi 13 mai mise en place des fleurs par la commission dirigée par L. Jeanguillaume.

-Réunion des conseillers municipaux des 24 communes de la CCVA le 6 juin à 18h à Ecleux.

-Déviation de la RD 83 par Mouchard du 15 mai au 30 juin : Pour cause de travaux dans les Monts de Buvilly, une déviation par Mouchard est mise en place. La circulation dans la traversée de Mouchard va être difficile pendant un mois et demi.

-Réunion de la Commission « Enfance et Culture » de la CCVA : L. Jeanguillaume fait le compte-rendu

-Groupes scolaires : M. le maire présente au conseil les prochaines dispositions mises en place dans l'organisation des écoles. La natalité est en baisse (-2000 élèves pour le Jura). L'inspection académique veut regrouper les écoles par groupe scolaire de 8 classes. Il semblerait également qu'une remise en cause des TAP (Temps d'Aménagement Périscolaire) soit envisagée par le nouveau gouvernement.

-Fête des écoles le 30 juin à 18h30 à la salle des fêtes

-Fête de fin d'année de l'IEFCTF à Arc et Senans le 1^{er} juillet.

-Remerciements : La famille Guillot Daniel remercie de la belle attention observée par la municipalité à l'occasion de leurs 50 ans de mariage.

-Entretien des chemins forestiers et chemin des Arsures : le nécessaire sera effectué.

-AG de l'OMS : Elle aura lieu le 18 septembre.

-AG du Foot le 17 juin.

Fin du conseil : 21h50

Prochain conseil : 23 juin 2017.

Le secrétaire,

Lydie Jeanguillaume

Le Maire,

Michel Rochet